

DEPENDANCE A L'IXPRIM OU ZALDIAR

Par Profil supprimé Postée le 21/04/2014 12:28

bonjour,

je suis sous ixprim a raison de 6 cps par jour maximum a prendre selon besoins depuis plusieurs années pour des rhumatisme inflammatoire chroniques .

j'ai également une injection de simponi (golimumab)par mois.

Au début de mon traitement j'ai réussi a diminuer puis a me passer de l'ixprim -zaldiar et depuis 3 mois j'ai une ordonnance pour de nouveau du tramadol 50mg 1 a 2 par jour et en cas de besoin 2 heures après je prends 2 cps max 3 fois par jour.

j'ai pris la prescription comme indique mais j'ai l'impression que l'ixprim est le seul a faire effet. j'ai aussi essayé de prendre le tramadol suivi de paracétamol 500 ou 1000.

depuis 3 4 jours n'ayant plus d'ixprim je ne prends plus que du paracétamol et là j'ai d'abord des douleurs d'intensité moyennes mais surtout des sensation de froids avec des sueurs suivi de ressentie de chaleur.

les 2 dernières nuits ont été très difficiles, cette nuit j'ai pris les 2 derniers comprimés qu'il me restait et j'ai eu un effet quasi immédiat de bien être je me pause la question quand a la dépendance il me semble que je n'arrive plus a me passer de ce médicament ?

pouvez vous me dire si cela est possible et si oui comment procéder pour le supprimer tout en évitant les douleurs du a la maladie.

merci Odile

Mise en ligne le 23/04/2014

Bonjour,

Les symptômes que vous décrivez, douleurs, sensation de froid, sueurs, témoignent d'un syndrome de manque physique dû à l'arrêt brutal du chlorhydrate de tramadol. Cette molécule, contenue dans l'ixprim ainsi que dans le zaldiar, fait partie de la famille des opiacés connus pour pouvoir provoquer de la dépendance.

Comme vous le décrivez très bien, lorsque l'inconfort du manque est là, seule la prise de tramadol peut y mettre un terme et son action est alors quasi immédiate. Ce qui est généralement recommandé pour arrêter ce genre de traitement, pour éviter le manque, c'est de diminuer les dosages petit à petit, par palliers successifs. Cela se fait le plus souvent avec l'accompagnement et les conseils du médecin prescripteur. Peut-être pouvez-vous le solliciter à ce sujet.

C'est vers votre médecin également que nous vous renvoyons concernant la possibilité de soulager les douleurs dues à votre maladie sans en passer par des molécules provoquant de l'accoutumance. Seul un médecin effectivement peut vous conseiller dans ce sens, vous proposer un éventuel autre traitement.

Cordialement.
